

UN OVNI DANS LE CIEL DE MONTRÉAL

établi que ces deux étoiles ne génèrent aucune vie palpable, qualifiable.

DES CENTAINES DE GALAXIES SEMBLABLES À LA NÔTRE

Bref, en court, on ne possède quelques données fragmentaires que sur une dizaine d'étoiles sur le 150 milliards. Or le cosmos compte des centaines de galaxies semblables à la nôtre... On le voit, il serait ridicule de maintenir que seule notre terre à nous, notre planète, détient le monopole sur toute forme de vie.

MANIFESTATION D'UN OVNI SUR MONTRÉAL

7 novembre 1990. Une dizaine de personnes réunies sur la terrasse de l'hôtel Bonaventure, au centre-ville de Montréal, observent un phénomène lumineux stationné dans le ciel, au dessus de leur tête. Celui-ci prend la forme d'une sorte de couronne entourée de lumières brillantes, et restera visible pendant plus de trois heures. Des policiers de la CUM mandés sur les lieux, seront témoins de l'incident, de même que leurs confrères de la GRC à qui ils feront appel, puisque ce dernier, est le seul corps policier canadien à enquêter, entreposer, analyser les phénomènes OVNI, avant de les acheminer vers les scientifiques concernés.

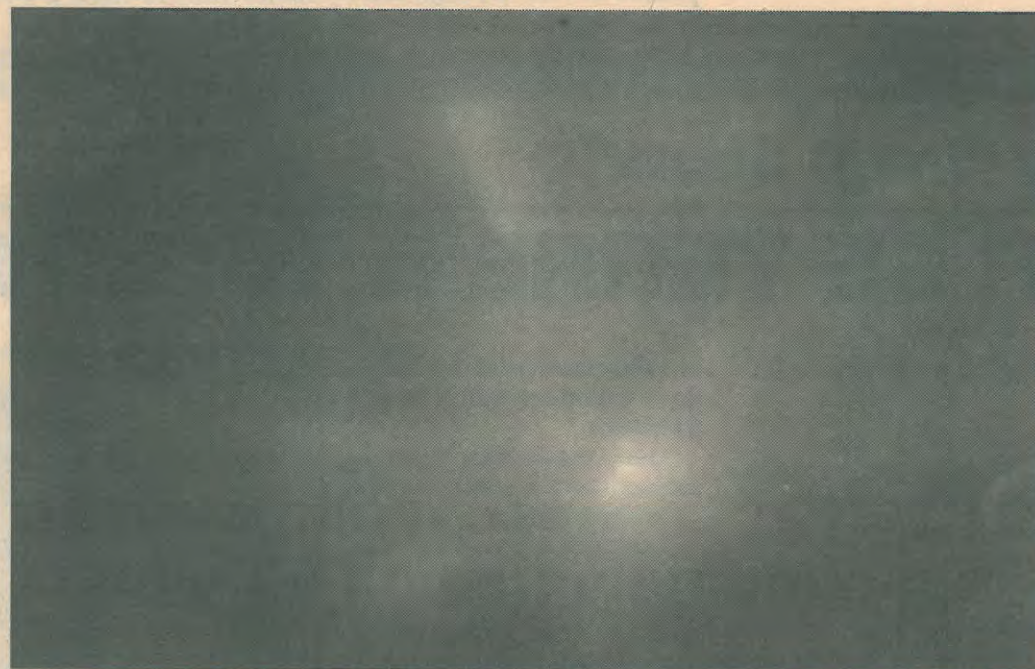
Informée de l'incident, La Presse délèguera le journaliste Marcel Laroche, qui prendra d'ailleurs deux très belles photographies de cette manifestation céleste. Le lendemain, illustration à l'appui, le quotidien titrait à la une: "Un OVNI dans le ciel de Montréal?"

M. GÉLINAS DIT ET SE... "DÉDIT"

Dans les jours qui suivirent, M. Marc Gélinas, météorologue à



Un OVNI survolant Shawinigan en 1988.



L'objet non-identifié qui s'est stationné au dessus de Montréal le 7 novembre 1991. (Photo: Marcel Laroche)

Le Dr Richard Haines, physicien américain de la NASA-Ames en Californie, le confirme. La NASA entend maintenant le prouver.

Environnement Canada, et secrétaire de la Société d'astronomie de Montréal, tenta d'expliquer cette apparition par le fait qu'un ou plusieurs faisceaux lumineux du centre-ville, auraient réfléchi sur des nuages très denses à ce moment-là. Il écartait toute possibilité d'aurore boréale, justement à cause de cette épaisse couverture nuageuse. Quatre mois plus tard, en mars 91, il déclarait cependant, lors d'une interview dans le magazine Québec astronomique, qu'il s'agissait d'une simple mais spectaculaire aurore boréale (sic).

C'est alors qu'un homme d'affaires montréalais, M. Bernard Guénette, spécialisé dans la simulation sur ordinateur, procéda à une collecte de toutes les informations disponibles sur l'incident du 7 novembre: rapports policiers, compte-rendus des témoins oculaires, données météorologiques et bien sûr la photo de Marcel Laroche. Il s'enjoignit le Dr Richard Haines, physicien américain du centre de recherche NASA-Ames en Californie.

Publié le printemps dernier, le rapport Guénette-Haines, intitulé "Details surrounding a large stationary aerial object above Montreal", opte définitivement en faveur d'un objet physique aux dimension considérables.

Ce document de 25 pages, rapporte que l'OVNI aurait évolué à une altitude variant de 1,060 à 2,700 mètres, tandis que son diamètre aurait été de 540 mètres, soit l'équivalent de cinq terrains de football, et "que l'objet demeure jusqu'à maintenant non-identifié".

L'observation du 7 novembre 91 n'en demeure pas moins qu'une observation parmi les 500,000 autres rapportées officiellement, vérifiées et consignées. Seule la taille de l'objet et la durée du phénomène - trois heures - confère à celui-ci des caractéristiques rarement égalées.